



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0136-2013

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction



V.3.1

1 - Code d'identification unique du produit type:

FLEUR DE CHAUX

2 - Usage(s) prévus :

Applications ou matériaux pour la construction, le bâtiment ou le génie civil

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 2+

6(a) - Norme harmonisée :

EN 459-1 : 2015

Organisme(s) notifié(s) :

AFNOR Certification N°0333

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N°: 0333-CPR-33421

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
CaO+MgO	≥ 90 %
MgO	≤ 5 %
CO ₂	≤ 4 %
SO ₃	≤ 2 %
Chaux libre	≥ 80 %
Granulométrie, refus en air en masse 0,2 mm	≤ 2 %
Granulométrie, refus en air en masse 0,09 mm	≤ 7 %
Teneur en eau libre	≤ 2 %
Stabilité (Méthode de référence)	≤ 2 mm
Pénétration	> 10 mm - < 50 mm
Teneur en air	≤ 12 %
Substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Aux Achards, le 12/07/2022

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Jacques ESTIVAL
Directeur technique